

40 ans

**pour les luttes de
libération sociale**



Lutter ensemble par-delà les frontières

En décembre dernier, de longues files d'attente s'étiraient devant les bureaux de l'Agence nationale pour l'emploi du Maroc : des femmes patientaient dans le froid, espérant signer un contrat pour travailler comme cueilleuses dans la province de Huelva (sud de l'Espagne). C'est là que sont produites, sous serre ou dans des champs qui s'étendent à l'infini, les fraises vendues dans nos supermarchés. La plupart des demandeuses d'emploi ont des enfants, beaucoup sont veuves et subviennent donc seules aux besoins de leur famille. D'entente avec l'adminis-

tration espagnole, l'agence marocaine privilégiée à dessein les mères qui sont l'unique soutien de famille. Les autorités prétendent que c'est pour lutter contre la pauvreté. En réalité, elles tiennent surtout à ce que les cueilleuses ne restent pas en Espagne une fois la saison finie, mais retournent auprès de leurs enfants au Maroc.

Emploi requis de toute urgence

Au Maroc, la population souffre depuis des années de la sécheresse. Les paysannes et les paysans peinent toujours

davantage à produire de la nourriture et les prix des denrées alimentaires augmentent sans cesse, notamment à cause du manque d'eau. Il n'est donc pas surprenant que nombre de femmes soient prêtes à faire la queue pendant des heures dans l'espoir de décrocher un contrat de cueilleuse. La plupart savent certes que les conditions de travail dans le sud de l'Espagne sont dures, mais elles ont d'urgence besoin d'un revenu. Elles sont si désespérées que la foule succombe parfois à la panique.

Organisation difficile

À Huelva, le syndicat SOC-SAT, qui défend la main-d'œuvre agricole du sud de l'Espagne, regroupe depuis quelques années les cueilleuses marocaines. La tâche est tout sauf facile, car ces femmes ne viennent en Espagne que pour les récoltes, de fin janvier à fin mai, et repartent ensuite chez elles. Les conditions de travail sont extrêmement précaires (voir encadré) et les violences sexuelles sont courantes. Les travailleuses peuvent bien entendu demander de l'aide au syndicat, mais ce n'est pas sans danger : si on les voit en compagnie de syndicalistes, elles risquent de se retrouver sur une liste noire. Elles n'auraient par conséquent aucune chance d'obtenir un contrat l'année suivante. Chaque saison, certaines d'entre elles osent malgré tout s'adresser au syndicat pour dénoncer les abus. Faisant preuve de la discrétion qui s'impose, le SOC-SAT met alors tout en œuvre pour les conseiller et les soutenir.



Les syndicalistes du SOC-SAT expliquent leurs droits aux travailleuses.

Photo: SOC-SAT

Conditions de travail précaires et violence sexuelle dans les champs de fraises

La province de Huelva (sud de l'Espagne) est connue pour la production de fraises. Destinés à toute l'Europe, les fruits se trouvent dès janvier sur les étals de nos supermarchés. Sur place, la culture des fraises est principalement assurée par des travailleuses migrantes. Les cueilleuses marocaines, qui participent à la récolte de janvier à juin, travaillent dans des conditions particulièrement précaires. Elles doivent être disponibles sur appel et quand il n'y a rien à faire, elles ne touchent pas de salaire. Bien que la convention collective de travail dans le secteur agricole de Huelva prévoit un salaire minimum ainsi que des pauses et une indemnité pour le trajet jusque sur le lieu de travail, les employeurs la violent régulièrement. De plus, les travailleuses sont souvent logées dans des conteneurs entre les champs, très loin des villages.

En 2018, une plainte pour agressions sexuelles et viols, déposée par plusieurs travailleuses marocaines, a porté la réalité de la violence sexuelle à l'attention du grand public. Le syndicat de la main-d'œuvre agricole SOC-SAT a soutenu les travailleuses dans cette procédure. Depuis, il mène des activités à Huelva, organise les cueilleuses dans les champs, répond à leurs questions, les aide en cas de démarche auprès des autorités et leur apporte un appui pour dénoncer des agressions sexuelles ou obtenir le versement de salaires impayés. Il leur propose également des formations sur le droit du travail et de la migration, ainsi que des cours de langue.



Travailleuses et activistes manifestent ensemble contre l'exploitation dans les cultures de fraises.

Photo: SOC-SAT/ Diego Martín

Ce faisant, il s'est acquis la confiance des femmes. Ce succès, il le doit notamment à un local syndical ouvert à Huelva, le chef-lieu de la province: les travailleuses peuvent ainsi obtenir des conseils dans un endroit protégé des employeurs.

Entraide transfrontalière contre l'exploitation

Ces progrès sont certes remarquables, mais le SOC-SAT sait parfaitement que pour combattre l'exploitation dans les champs de fraises de Huelva il importe d'organiser les cueilleuses. Les stratégies habituelles ne suffisent toutefois pas pour syndiquer des travailleuses saisonnières. Le syndicat du sud de

l'Espagne s'est donc approché de la Fédération nationale du secteur agricole (FNSA) au Maroc, et tous deux échangent leurs expériences depuis plus de trois ans. La FNSA entend désormais contacter les cueilleuses dès leur recrutement, leur expliquer leurs droits en Espagne et les aiguiller vers le SOC-SAT. Elle prévoit également de les épauler après leur retour au pays, notamment lorsqu'il reste des salaires impayés en Espagne. Son but est de maintenir le contact syndical d'une saison à l'autre.

Cette année, durant la saison des récoltes, une syndicaliste de la FNSA séjourne par ailleurs à Huelva pour aider ses collègues du SOC-SAT à organiser

les cueilleuses marocaines dans les champs. Elle ne jouera pas seulement le rôle d'interprète, mais aura aussi l'occasion de se rendre compte des difficultés que les travailleuses rencontrent sur le terrain. Le SOLIFONDS appuie ce projet de solidarité transfrontalière et Nina Gordillo, du SOC-SAT, ne doute pas de son utilité: «Nous sommes certains que c'est la bonne voie: seule la solidarité internationale peut venir à bout des problèmes internationaux!»

Merci pour votre soutien !

Récapitulé

Compte / Payable à
CH52 0900 0000 8000 7761 7
SOLIFONDS, Fonds de solidarité pour la libération sociale
2000 Neuchâtel

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant
CHF

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie Montant
CHF

Compte / Payable à

CH52 0900 0000 8000 7761 7
SOLIFONDS, Fonds de solidarité pour la libération sociale
2000 Neuchâtel

Informations supplémentaires

1^{er} Mai - Cueilleuses de fraises

Payable par (nom/adresse)



Quarante années de solidarité internationale

Le SOLIFONDS a été fondé il y a 40 ans, deux années après que l'idée d'un tel organisme a été émise lors du Symposium suisse pour la solidarité. En 1981, plus de 3000 personnes ont participé à cet événement et ont alors adopté un manifeste intitulé « Le développement passe par la libération ». Celui-ci devait déboucher sur la création du Fonds de solidarité pour les luttes de libération sociale dans le tiers monde.

Deux années plus tard, le PS Suisse, l'Union syndicale suisse, l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (aujourd'hui Solidar Suisse) et treize organisations de développement et comités de solidarité ont créé le SOLIFONDS. Le 1^{er} Mai 1983, celui-ci a mené sa première action de solidarité internationale pour appuyer les syndicats d'Afrique du Sud, alors sous régime d'apartheid.

Depuis sa création, le SOLIFONDS a soutenu d'innombrables luttes, actions et campagnes sociales dans une multitude de pays du Sud. S'il a pu fournir ces divers appuis, c'est grâce à ses donatrices et à ses donateurs ainsi qu'aux organisations qui le soutiennent.

Afin de poursuivre ce travail solidaire, le SOLIFONDS a besoin de sang neuf. Il importe que des jeunes sensibles au rôle de la solidarité apprennent à connaître le SOLIFONDS et ses activités. D'où les affiches et les cartes postales présentées sur cette page. Elles mettent en lumière le travail du SOLIFONDS. Qu'il s'agisse d'une grève, d'une manifestation féministe ou d'aide juridique contre une inculpation arbitraire, le SOLIFONDS apporte, sans bureaucratie inutile, un soutien rapide aux luttes sociales dans les pays du Sud. Il le fait depuis 40 ans et continuera à le faire... dans la mesure du possible et du nécessaire.

Pour la solidarité internationale, envoyez une carte postale !

Les cartes postales ci-dessus sont à commander sur notre page Web. Envoyez-en à vos amis et à vos connaissances pour faire connaître le SOLIFONDS! Nous avons aussi des autocollants à vous proposer. www.fr.solifonds.ch/materiel

Le SOLIFONDS a 40 ans

Pour fêter l'anniversaire du SOLIFONDS, plusieurs manifestations sont prévues à l'occasion du 1^{er} Mai. Elles sont consacrées aux travailleuses marocaines qui cueillent les fraises dans les champs du sud de l'Espagne (voir pages 2 et 3). Le syndicat SOC-SAT qui défend la main-d'œuvre agricole en Espagne et la Fédération marocaine du secteur agricole ont décidé de collaborer pour améliorer leurs conditions de travail. Une travailleuse et une militante syndicale expliqueront comment elles organisent les cueilleuses par-delà les frontières, afin de lutter ensemble pour faire respecter leurs droits.

Zurich: 30 avril, 17 h, Glaspalast

Genève: 3 mai, lieu et heure à consulter sur notre site Web

Berne: 5 mai, Hôtel Bern, 13 h 30 à 16 h 30 (puis apéro). L'école syndicale movendo prendra part à la discussion qui portera également sur la Suisse, car les conditions de travail précaires deviennent plus fréquentes chez nous aussi. Des travailleurs et des travailleuses évoqueront leurs expériences et débattront avec des syndicalistes des stratégies à mettre en œuvre pour obtenir des conditions de travail décentes. (Inscrivez-vous s.v.p.)

Plus d'infos:

www.fr.solifonds.ch/evenements

ÉDITION: SOLIFONDS – Fonds de solidarité pour les luttes de libération sociale Quellenstrasse 25 CH-8005 Zurich

Tél. 044 272 60 37 mail@solifonds.ch www.solifonds.ch PC 80-7761-7 IBAN CH52 0900 0000 8000 7761 7

Rédaction: Aurora García, Yvonne Zimmermann. Traduction: Milena Hrdina, Bienne. Création cartes postales: Freundliche Grüsse

Impression: printoset, Zurich (imprimé sur papier Refutura: 100 % recyclé, Ange bleu, FSC, bilan CO₂ neutre)